

YUKON

CANADA

COMMISSIONER'S ORDER 2016/05

GOVERNMENT ORGANISATION ACT

YUKON ACT (CANADA)

Pursuant to section 8 of the *Yukon Act* (Canada), and paragraph 2(1)(a) of the *Government Organisation Act*, the Commissioner orders

SANDY SILVER

is appointed as a member and President of the Executive Council of Yukon.

Dated at Whitehorse, Yukon,
December 3, 2016.

YUKON

CANADA

DÉCRET DU COMMISSAIRE 2016/05

LOI SUR L'ORGANISATION DU
GOUVERNEMENT

LOI SUR LE YUKON (CANADA)

Conformément à l'article 8 de la *Loi sur le Yukon* (Canada), et à l'alinéa 2(1)a) de la *Loi sur l'organisation du gouvernement*, le commissaire ordonne le commissaire ordonne :

SANDY SILVER

est nommé membre et président du Conseil exécutif du Yukon.

Fait à Whitehorse, au Yukon,
le 3 décembre 2016.



Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon